

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATION COMMUNE DE KOUMAC

Réf. N° : 2245-.....-FDM/CK/SD-20..... Reçu le :
(cadre réservé à la Mairie de Koumac)

I. LES ORGANISATEURS

Organisme demandeur :

NOM, Prénom et qualité du déclarant :

Adresse complète :

BP :

Tel (dom) : +687.

Code postal : 988

Tel (mob) : +687.

Ville :

Tel (bur) : +687.

Email :

@

Autre personne à contacter :

NOM, Prénom et qualité :

Tel (dom) : +687.

Tel (mob) : +687.

Tel (bur) : +687.

Email :

@

II. LA MANIFESTATION

Type :

Lieu :

Date :

Horaire :

Nombre participant :

Nombre spectateurs :

Affectation précise des bénéfices :

Descriptifs des stands

**Descriptifs des activités
proposées (jeux pour enfants,
spectacles,...)**

**Descriptifs des tournois
sportifs**

⇒

⇒

⇒

⇒

⇒

⇒

⇒

⇒

⇒

⇒

⇒

⇒

⇒

⇒

⇒

III. L'AVIS DE LA GENDARMERIE

Observations :

Cachet et visa de la Gendarmerie

IV. L'AVIS DES AUTORITES COUTUMIERES

(si la manifestation se déroulant en terres coutumières)

Nom et Prénom du représentant coutumier :

Fonction coutumière :

Signature :

V. PIECES A JOINDRE

1. Document dument rempli
2. Une attestation de responsabilité (Assurance civile)
3. Pièces diverses selon manifestation :

⇒ Pour la vente d'alcool, faire une demande de licence d'alcool provisoire à :



Province Nord
 Bureau des affaires générales
 BP : 41 - 98860 KONE
 Tel : +687.47.71.00

⇒ Pour tous jeux de hasard (loterie, bingo, tombola,...), faire une demande doit-être adresser à :



Direction des affaires économiques
 BP : 2672 - 98846 Nouméa Cedex
 Tel : +687.23.22.60 - Fax : +687.23.22.51
 Email : dae.jeux@gouv.nc

⇒ Pour toute manifestation nautique, faire une déclaration (imprimé type de la direction ci-dessous) avec avis du Maire doit-être envoyer à :



Direction des Affaires Maritimes Marine Marchande
 BP : 36 - 98845 NOUMEA CEDEX
 Te : +687.27.26.26 - Fax : +687.28.72.86
 Email : dam-nc@gouv.nc

VI. SIGNATURE DE LA DEMANDE D'AUTORISATION DE MANIFESTATION

Je soussigné(e) _____ certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

Déclaration faite à : _____ Le : _____ Signature du déclarant :

VII. RECEPISSE DE LA DEMANDE D'AUTORISATION DE MANIFESTATION

(cadre réservé à la Mairie de Koumac)

Ref. N° : 2245-.....-FDM/CK/SD-20..... Reçu le :

Cachet et visa de l'administration

ATTENTION

Toute manifestation se déroulant sur le sol de la Commune de Koumac sera soumise, au préalable, à la présente demande d'autorisation pour l'organisation de manifestation et devra répondre aux conditions suivantes :

- ⇒ La demande devra être faite deux (2) mois avant la date de la manifestation. Dans le cas échéant, la Commune de Koumac se déchargera de toutes responsabilités civiles ;
- ⇒ Tout dossier incomplet ne sera pas traité ;
- ⇒ Il incombe aux organisateurs :
 - de veiller à ce que l'ordre public ne soit pas troublé
 - de garantir la sécurité des participants à la manifestation
 - de respecter l'arrêté sur les nuances sonores ou de baisser le volume à partir de 0h00
 - de s'assurer que l'interdiction sur la consommation d'alcool soit respectée dans les lieux publics